



Succession compliquée, valorisation mobiliers

Par **manfred38**, le **11/11/2018** à **17:41**

bonjour,
Mon cousin est décédé.
Les héritiers côté paternel sont mon père, son frère et sa sœur, c'est à dire les oncles et tante de mon cousin.
Côté maternel, des héritiers de 6e rang ont été trouvés par un généalogiste.
Une évaluation de l'immobilier a été effectuée.
Par contre, pour le mobilier (meubles, bibelots, vaisselle, livres, ...) aucune évaluation n'a été faite, sous prétexte que tout cela est inaccessible. Ce qui est vrai.
Mon cousin possédait deux petites maisons et un grand garage, tout ça est rempli jusqu'à la gueule d'objets, cartons, valises pleines d'objets... il est effectivement impossible de valoriser tout cela sans tout vider et trier.
Mon cousin était brocanteur-antiquaire, et parmi les objets que j'ai réussi à apercevoir, des céramiques, de jolies lampes anciennes, des collections de livres, de cartes postales, des jouets en tôle, des médailles militaires ... bref, il y en a pour une belle somme d'argent, mais aussi beaucoup de travail et de temps pour faire un tri même sommaire.
Le notaire se dirige a priori vers la solution suivante : faire venir une entreprise spécialisée dans le déménagement et le nettoyage de la maison, le coût de cette entreprise sera déduit de la succession. Nous n'avons pas le droit, nous dit il, de débarrasser partiellement les maisons, c'est tout ou rien.
Je voudrai savoir ce que je peux faire ?
Merci.